

L'avortement au Portugal

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 11 mars 2007

Moins d'un mois après le référendum qui a « approuvé » la légalisation de l'avortement au Portugal à « 59% » (mais moins de la moitié des électeurs avaient voté), le Parlement portugais a adopté jeudi la loi qui fait de l'avortement un droit absolu des femmes jusqu'à 10 semaines de grossesse. Le choix de la Journée internationale de la femme pour le vote, la précipitation avec laquelle il a été imposé, indiquent la véritable manipulation qui a présidé à cette entreprise de mort.

Le Portugal avait voté une première fois, en 1998, contre la légalisation. Le PS avait argué de la faiblesse de la participation pour indiquer qu'il procéderait à une nouvelle consultation en revenant au pouvoir. Le deuxième référendum n'a pas été plus concluant que le premier : moins d'un Portugais sur trois est favorable à ce bouleversement de société. Aucune importance ! On légalise.

Et, tiens, c'est drôle : l'AFP qui rappelle vertueusement le chiffre de l'abstention en 1998, le passe totalement sous silence pour février 2007, préférant gloser sur les « associations féminines » saluant un événement « historique ».

Ainsi fait-on du journalisme engagé... Toute la gauche, mais aussi une partie du PSD (libéral), a voté pour le texte qui n'oppose aucun obstacle, ni même aucune possibilité de conseil à la décision d'avorter.

Reste la promulgation. Du fait de la participation insuffisante (mais l'AFP ne le dit pas, bien sûr), le président Anibal Cavaco Silva dispose du droit de mettre son veto. Ne nous faisons pas d'illusions à ce sujet. Mais constatons qu'il porte désormais seul, ici et devant Dieu, la responsabilité de légaliser la mise à morts des tout-petits...

Cet article de Jeanne Smits a paru dans Présent daté du 10 mars.

Source : www.present.fr